Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le 18/09/2026
ID : 027-200058246-20260915-D2026_09_15_71-DE

DEPARTEMENT DE L'EURE
ARRONDISSEMENT DE BERNAY
CANTON DE BRETEUIL
COMMUNE DE BRETEUIL

2026/71 DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2026

DATE DE CONVOCATION :
09 septembre 2026
DATE D'AFFICHAGE :
09 septembre 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 29
Présents : 25
Absents non représentés : 2
Absents représentés par pouvoirs : 2
Nombre de votants : 27

L'an deux mille vingt-six, le quinze septembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle Le Lux de la commune déléguée de Breteuil sur Iton (Place Pillon de Buhorel) en séance publique sous la présidence de Madame Nathalie NOEL, Maire.

Secrétaire de séance : M. KROLIK Jean-Emile est élu secrétaire de séance.

Etaient présents, absents, excusés :

	NOMS	Présents	Absents/excusés
Maire	NOEL Nathalie	X	
ADJOINTS	AMIGON Claude	X	
	BLIN Gwénola	X	
	ROBERT Frédéric	X	
	GOURDEAU Camille	X	
	HORAIST Philippe	X	
	LEBERTRE Nathalie		Absente/excusée Pouvoir à BLIN Gwénola
CONSEILLERS	TOUTENELLE Jean-Michel	X	
	DENIS Françoise		Absente/excusée Pouvoir à KROLIK Jean-Emile
	KROLIK Jean-Emile	X	
	CHATEAUGIRON Gilles	X	
	BELLIARD Josette	X	
	CLEMENT Ludovic	X	
	JEROME Olivier	X	

	NOMS	Présents	Absents/excusés
CONSEILLERS	LOUVARD Céline	X	
	ARSENDEAU Caroline		Absente/excusée Pouvoir à HEURTEBISE Karine
	LETERTRE Karine	X	
	FLET Mickaël	X	
	THIBAULT Antoine	X	
	HEURTEBISE Karine		Absente/excusée
	BOISSIERE Serge	X	
	PAYS Louisa	X	
	VANDEWALLE Alice	X	
	LONGLUNE Thomas	X	
	CAVALLARO Eulalie	X	
	DUPREZ Sylvie	X	
	GUEUR Frédéric	X	
	LENEVEU Vincent	X	
	CHAPON Véronique	X	

OBJET DE LA DELIBERATION : REVISION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) ET CREDITS DE PAIEMENTS (CP)

Madame le Maire demande à M. GAUTHIER Emmanuel, Directeur Général des Services, de donner lecture du rapport n° 3.

Le Conseil municipal,
Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2311-3 et R. 2311-9 relatifs aux autorisations de programme et aux crédits de paiement ;

AP 2023 04 SYSTEME DE VIDEOPROTECTION

Vu la délibération n° 2023-3 du 14 mars 2023 sur la création d'une enveloppe financière concernant la vidéoprotection pour un montant de 474 859 € TTC.
Vu la délibération n° 2024-5 du 12 mars 2024 sur un ajustement de l'enveloppe financière concernant la vidéoprotection pour un montant de + 24 912.18 € TTC, ce qui porte le montant total de l'enveloppe à 499 771,18 € TTC.
Considérant que les travaux étant presque terminés, il est proposé de modifier le montant des travaux prévus en 2026, à savoir : - 50 000€ TTC et de les reporter sur l'année 2027.

AP 2023 06 TRAVAUX EGLISE DE CINTRAY

Vu la délibération n° 2023-3 du 14 mars 2023 sur la création d'une enveloppe financière concernant la réalisation de travaux en l'église de Cintray pour un montant de 1 034 809,63 € TTC.
Considérant que les travaux en question ne seront pas commencés en 2026, il est proposé de modifier le montant des travaux prévus en 2026, à savoir : - 50 000€ TTC et de les reporter sur 2027.

AP 2024 01 AMENAGEMENT PLACE LAFFITTE

Vu la délibération n° 2024-6 du 12 mars 2024 sur la création d'une enveloppe financière concernant l'aménagement de la place Laffitte pour un montant de 963 000 € TTC.
Vu la délibération n° 2025-5 du 11 mars 2025 sur un ajustement de l'enveloppe financière concernant l'aménagement de la place Laffitte pour un montant de + 550 000€ TTC, ce qui porte le montant total de l'enveloppe à 1 513 000€ TTC
Considérant que les travaux en question ne seront pas commencés en 2026, il est proposé de modifier le montant des travaux prévus en 2026, à savoir : - 125 000€ TTC et de les reporter sur 2027.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité DÉCIDE :

• **D'APPROUVER** les modifications de la répartition des crédits de paiement des trois autorisations de programme présentées ci-dessus.

• **D'APPROUVER** le tableau annexé à la présente délibération, précisant la nouvelle répartition des crédits de paiement par exercice pour les trois autorisations de programme concernées ;

• De dire que les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets des exercices concernés conformément à la nouvelle répartition approuvée.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an susdits :
Madame le Maire,

Nathalie NOEL

COMMUNE DE BRETEUIL EURE

ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES DEPOT EN PREFECTURE
LE 18/09/2026
ET PUBLICATION OU NOTIFICATION
DU 18/09/2026
LE MAIRE

COMMUNE DE BRETEUIL EURE

Madame le Maire,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

AUTORISATIONS DE PROGRAMMES MODIFICATIONS DM 1 DE 2026

N° AP	OPERATIONS	Date de création	Objet	Durée	SOMMES DÉJÀ MANDATEES SUR EXERCICES ANTERIEURS - HORS AP/CP	MONTANT DES AP			MONTANT DES CP						
						Pour mémoire : montant des AP votés (TTC)	Révision de l'exercice budgétaire 2026	Montant total des AP votés exercices 2026 (TTC)	Montant des CP réalisés	Dont Réalisés CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029	TOTAL
2023-01	810	2023	Construction d'une cuisine centrale sur Breteuil	2023/2027	14 046,00 €	4 538 448,00 €	377 242,99 €	4 915 690,99 €	1 703 040,29 €	1 301 640,79 €	3 202 299,66 €	10 351,04 €			4 915 690,99 €
2023-04	820	2023	Système de Vidéo protection	2023/2027	5 460,00 €	499 771,18 €	0,00 €	499 771,18 €	266 266,42 €	0,00 €	100 000,00 €	133 504,76 €			499 771,18 €
2023-06	701	2023	Travaux Eglise de Cintray	2023/2028	47 542,63 €	1 034 809,63 €	0,00 €	1 034 809,63 €	15 893,72 €	0,00 €	50 000,00 €	500 000,00 €	468 915,91 €		1 034 809,63 €
2024-01	690	2024	Travaux de végétalisation et d'aménagement paysager - travaux notre place tatfite	2024/2028	0,00 €	1 513 000,00 €	0,00 €	1 513 000,00 €	6 600,00 €	6 600,00 €	125 000,00 €	625 000,00 €	756 400,00 €		1 513 000,00 €

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le 18/09/2026
ID : 027-200058246-20260915-D2026_09_15_71-DE